

Le 15 novembre 2016



En France, le Père Noël doit parler français !

Noël approche et, comme tous les ans, nous allons parcourir les rayons des magasins pour faire des emplettes.

Pensons à acheter utilement pour la langue française :

- privilégions les magasins qui respectent notre langue et communiquent en français ;
- exigeons que les produits possèdent des notices et des étiquetages avec des indications en français, au moins aussi lisibles que celles données éventuellement en langue étrangère ;
- faisons connaître notre sentiment aux commerçants.

D'autres associations amies ont donné les mêmes conseils à leurs adhérents.

Unissons nos efforts pour que la langue française soit à l'honneur pendant ces fêtes de fin d'année !

Marceau Déchamps  
Secrétaire général adjoint  
DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE